

Floriane Trientz

De: Jean-Michel GARIBAL <jean-michel.garibal@wanadoo.fr>
Envoyé: lundi 19 juillet 2021 18:20
À: declaration.de.projetvierzon@cc-vierzon.fr
Objet: Projet logistique Vierzon - Contribution au débat publique

Bonjour,

A propos du dossier présenté sur les sites de Vierzon et de la CC Vierzon-Berry-Sologne, je souhaite apporter mon point au sujet des propositions d'emploi promiess par le promoteur du projet.

Le promoteur annonce, sans engagement de sa part, la création « potentielle » de 400 emplois sur le site, ce qui, si celle-ci se confirmait, serait une vraie aubaine pour une ville sinistrée comme Vierzon, dont le bassin industriel a été méthodiquement détruit depuis les année 80.

Si l'on observe les installations de site de ce type sur le territoire, il apparait que dans la plupart des situations, les créations d'emplois sont en retrait par rapport aux prévisions annoncées par les promoteurs. La multiplication de ces constats donnent à penser qu'il ne s'agit pas d'un hasard, mais plutôt d'argument à caractère commercial permettant d'emporter les décisions. Autre choix qui ne tient pas du hasard, la localisation. En effet, les choix de villes comme Romorantin. (ex site Matra), Salbris (ex site Dense Nationale), Chateauroux (ex site OTAN), etc ... Ces villes, tout comme Vierzon, sont marquées par un chômage structurel qui n'a fait que s'amplifier ces 20 dernières années.

En conséquence, les élus à la tête de ces EPCI accueillent les « bras ouverts » ces implantations, prêts à croire tout ce qui est annoncé par le promoteur. Celui-ci risque en partie sa notoriété et ses finances compte tenu de la multiplication des plateformes XXL en cours ou à construire et de la hauteur de l'investissement à réaliser. Cela explique d'ailleurs que la société Virtuo s'adosse à des financements américains pour ses projets. Sans présager de l'avenir, il faut que le projet « marche » coute que coute. On peut raisonnablement penser que le moins disant des plateformes emportera la mise, sachant qu'à un moment, il y aura plus de volumes de stockage que de produits à stocker.

Les conséquences sont malheureusement connues pour le territoire. Pour le promoteur, réussir, pour l'EPCI réussir à tout prix car la réussite impacte la pérennité électorale de l'équipe en place. Cela se traduit pas l'externalisation des coûts vers les autorités locales (Région, Département, Communauté de Communes, Municipalité), chacun étant soumis à la pression de la réussite. In fine, ce sera toujours le contribuable qui paiera.

A aucun moment, les documents ne fournissent d'analyse de risques sur ce projet afin de laisser le citoyen libre de comparer les gains et les pertes d'un tel projet. C'est un manque regrettable.

D'autres alternatives à ce projet sont possibles. Il en existe de nombreuses, j'en ai choisi trois pour simplifier. Vierzon se situe à la rencontre d'une plaine céréalière et d'un massif forestier. J'ai donc choisi les activité d'avenir que sont les produit de construction biosourcés et l'utilisation du bois dans la construction. Un troisième choix est le traitement des ordures ménagères (au moins car on pourrait parler du traitement des déchets industriels).

- La mise en place d'une filière de produits biosourcés.

La champagne berrichonne se prête naturellement à la culture de céréales. Mais les céréales font désormais partie comme le pétrole d'un marché mondial qui fluctue en fonction des pays, des intempéries et des apport en produits phytosanitaires. D'ou des marchés instables qui tendent à appauvrir le monde agricole. Un solution consisterait à promouvoir un cercle vertueux entre une produit et une industrie de transformation. Je pense en particulier, les produits à base de chanvre (insolation thermique, parpaings, cloisons, ..), le lin,

....

- La reprise en main d'une filière bois.

La situation actuelle de la forêt française fait l'objet de toute les inquiétudes. La disparition progressive des scieries, la dérégulation des bois en provenance des pays à faible revenu (Pologne, Roumanie) et moins regardant sur l'environnement et enfin les achats massifs par la Chine du bois français qui revient en produit de consommation courante.

La remise en état d'une filière bois permettant à la construction d'accompagner la transition écologique vers la construction permettrait répondre à la demande.

- Les centres de traitement des ordures ménagères.

L'évolution des sociétés occidentales vers plus de recyclables et moins de jetables fait que dans les années à venir les besoins d'un recyclage « scientifique » optimisé vont être de plus en plus pourvoyeur d'emplois. Il est bien connu que les déchets recollent des mines de matières premières non exploitées.

Ces trois exemples montrent que des investissements majeurs peuvent être menés pour à la fois investir dans des solutions porteuses d'avenir et en même temps assurer des emplois diversifiés (cadre, ingénieurs et technicien, ouvriers, etc ...) sur des filières elle-même diversifiées à partir de produit moins soumis à la concurrence internationale. Ce sont les PME qui portent l'emploi et non des groupes s'appuyant sur le commerce mondiale qui peuvent donner un avenir à des pays comme le pays de Vierzon.

Ces filières ne se créent en un coup de baguette, elles demandent du temps et des investissements. Mais, comparons les coûts d'une installation comme le projet Virtuo et ses conséquence sanitaires, environnementale, financières aux investissements sur des filières d'avenir.

Il serait plus raisonnable (et durable) d'abandonner ce projet.

Merci

Jean-Michel GARIBAL